COMMUNICATIONS.

Sur trois espèces de Mammifères de la région Balkanique,

par M. Max Kollmann.

Le Laboratoire de Mammalogie a reçu récemment de M. le Dr Rivet, médecin de l'Armée d'Orient, un petit nombre de peaux de Mammifères, parmi lesquelles se trouvent trois espèces bien connues et même communes, mais qui peuvent donner lieu à diverses remarques intéressantes.

Mustela nivalis nivalis L.

Rien de plus variable que les Belettes, de plus confus que leur systématisation et leur synonymie. Il n'est même pas bien sûr que les quatre ou cinq espèces ou sous-espèces décrites en France soient réellement toutes distinctes. G. S. Miller[1], qui a revu récemment l'ensemble des Mammifères de l'Europe occidentale, distingue les espèces suivantes :

1° *Mustela nivalis nivalis* L., comprenant à côté de la forme type, *M. n. monticola* Cavazza et *M. n. minutus* Pomel. Ce serait la Belette des régions septentrionales de l'Europe depuis le cercle arctique jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées.

2° *Mustela nivalis boccamela* Bechstein, forme méridionale répandue en Provence, en Italie, en Sicile et à Malte. Sous ce nom sont confondues *M. vulgaris meridionalis* Costa, *M. nivalis italicus* Barrett-Hamilton et *M. n. siculus* Barrett-Hamilton, *M. dombrowski* Matschie et *Fœtorius major* Fatio.

En fait, *M. nivalis nivalis* dépasse certainement les limites géographiques que Miller lui assigne et pénètre dans la région méditerranéenne. En effet, le spécimen envoyé d'Albanie par M. Rivet appartient sans aucun doute à cette forme. Les régions dorsales sont brun-roux assez foncé; la lèvre supérieure et la face inférieure sont blanc pur sans aucune

[1] *Catalogue of the Mammals of the Western Europe*, London, 1912.

trace de jaune. La ligne de séparation est très ondulée. Les membres antérieurs sont presque entièrement blancs, sauf une partie de leur face externe ainsi que les orteils (il est probable que cet animal avait commencé à prendre son pelage d'hiver). La queue est de la même teinte que le dos, sauf le court pinceau terminal qui est un peu plus brun.

Dimensions ♀ adulte. — Longueur de la tête et du corps, 195 millimètres; longueur de la queue (sans le pinceau terminal), 55 millimètres.

Le crâne, comparé à celui d'une Belette de France (département du Loiret), est absolument identique comme forme, profils horizontal et latéral et comme taille.

Dimensions du crâne. — Longueur condylobasale, 38,5 millimètres; longueur basilaire, 37 millimètres; longueur maxima, 38,5 millimètres; largeur zygomatique, 20 millimètres; largeur du rostre au niveau des canines, 7 millimètres; largeur interorbitaire en arrière du processus préorbitaire, 8,5 millimètres. Ces mesures coïncident très bien avec la moyenne de celles qu'on peut relever sur le crâne des Belettes vulgaires femelles de nos pays.

En raison de sa faible taille, de l'absence de teinte jaune sur la face ventrale, le spécimen qui nous occupe ne peut appartenir à *M. n. boccamela,* pas plus qu'aux autres formes que Miller a rassemblées sous ce nom spécifique. Le spécimen de M. Rivet provient de Progradec (Albanie).

Concluons donc : *M. n. nivalis* L., la Belette commune de nos pays, n'est pas caractéristique des régions nord-alpines de l'Europe. Elle pénètre dans la région méditerranéenne où, semble-t-il, elle conserve, au moins dans certaines régions à saisons bien tranchées, la propriété de blanchir en hiver.

Erinaceus roumanicus Barrett-Hamilton.

Dans son Catalogue des Mammifères de l'Europe occidentale, G. S. Miller [1] rassemble sous ce nom deux formes considérées jusqu'ici comme différentes : *E. europaeus roumanicus* Barrett-Hamilton [2] et *E. e. danubicus* Matschie [3]. La première présenterait en effet, sous la poitrine, une tache blanc sale qui manquerait à la seconde; quelques autres caractères dentaires et craniens de moindre importance permettraient également de les distinguer. Pourtant Satunin [4], qui convient que les descriptions originales ne coïncident pas absolument, réunit ces deux sous-espèces parce qu'il ne peut admettre que deux formes très voisines mais cependant distinctes puissent occuper sensiblement la même aire géographique.

(1) *Loc. cit.*
(2) *Ann. and Mag. Nat. Hist.*, 7th série, V, 1900.
(3) *Sitzungsb. Gesellsch. Naturforsch. Freunde,* Berlin, 1901.
(4) *Ann. Mus. Zool. Ac.,* Saint-Pétersbourg, XI, 1906.

Le spécimen envoyé par M. Rivet présente un ensemble de caractères qui pourraient le faire considérer comme appartenant à l'espèce *E. roumanicus.* Miller n'indique pas pourquoi il identifie les formes de Barrett-Hamilton et de Matschie; il se borne à montrer comment les caractères craniens différencient *E. roumanicus* de *E. europaeus* et à signaler une certaine variabilité dans la teinte des régions ventrales. La question ne paraît pas tranchée; il faudrait examiner une série beaucoup plus nombreuse que celle dont disposait Miller. Quoi qu'il en soit, il n'est pas sans inconvénient de multiplier des subdivisions dont la valeur est très contestable; c'est pourquoi, jusqu'à plus ample informé, nous nous rangerons à la manière de voir de Miller.

Voici, à titre documentaire, la description détaillée de l'individu que nous avons eu entre les mains.

Piquants très longs (au moins 30 millimètres) avec base blanchâtre, deux anneaux blancs et deux bruns, l'extrême pointe brune. Cette disposition bien marquée sur les piquants de la région dorsale est encore plus nette sur ceux qui recouvrent la tête.

Museau et lèvre inférieure noirs; le reste de la tête couvert de longs poils blancs et bruns disposés sans ordre.

Parties inférieures blanc grisâtre en avant, brunâtres en arrière. Membres antérieurs blancs à la base et sur leur face interne; membres postérieurs entièrement bruns, de même que les mains et les pieds.

Ongles couleur de corne, très forts comme chez *E. europaeus* en général, mais particulièrement longs, caractère qui tient peut-être à la nature du sol de la région d'où provient cet animal.

Dimensions ♀ adulte.— Tête et corps : 195 millimètres; queue, 18 millimètres; pied antérieur, 27 millimètres; pied postérieur, 39 millimètres; oreille, 27 millimètres.

Les caractères craniens sont à peu près ceux qu'indique Miller. La longueur relative est plus grande que chez *E. europaeus;* la partie maxillaire moins obtuse; prémaxillaires coupés carré en arrière et n'atteignant pas le milieu des nasaux; saillie du bord antérieur de l'orbite beaucoup moins marquée. Miller signale quelques différences dans la forme de la première prémolaire supérieure. Le crâne que j'ai examiné comparativement à celui de quatre *E. europaeus* de France ne m'a pas montré, à ce point de vue, de particularités sensibles.

Dimensions du crâne. — Longueur condylobasale, 55 millimètres; longueur basilaire, 51,5 millimètres; longueur maxima, 55 millimètres; largeur zygomatique, 35,5 millimètres; largeur au niveau de la racine antérieure de l'arcade zygomatique, 23 millimètres; largeur maxima au niveau des intermaxillaires, 12,5 millimètres; largeur des intermaxillaires, 13 millimètres; longueur des nasaux, 20 millimètres.

Au total, en comparant ces mesures à celles de Miller et notre crâne à ses figures, on constate que l'allongement relatif est unp eu moindre, et qu'à ce point de vue l'individu que nous avons examiné occupe une position intermédiaire entre l'*E. roumanicus* et l'*E. europaeus*. Remarquons enfin que cet animal est sensiblement plus petit que les *E. roumanicus* de l'Europe centrale (Allemagne) et, à ce point de vue, se rapproche particulièrement de ceux de Corfou.

Le spécimen récolté par M. Rivet provient de Plati, en Macédoine. *E. roumanicus* se rencontre donc dans l'Europe orientale depuis Königsberg au Nord à travers l'Allemagne, la Hongrie, jusqu'en Roumanie et en Grèce. Il y a lieu de remarquer que, par certains de ses caractères, *E. roumanicus* tend à passer à *E. concolor* Martin, d'Asie Mineure. Dans ces conditions, on pourrait considérer cette espèce comme le véritable Hérisson de l'Europe orientale. Celui de l'Europe occidentale restant l'*E. europaeus*, cette dernière espèce a d'ailleurs donné des formes dérivées dans un certain nombre de régions caractérisées par un isolement géographique plus ou moins relatif: *E. e. hispanicus* en Espagne, *E. e. italicus* en Italie, *E. e. consolei* en Sicile, *E. e. nesiotes* en Crète.

Lepus europaeus transsylvanicus Matschie.

L'envoi du Dr Rivet contient quatre spécimens peau et crâne de *L. e. transsylvanicus* Matschie. Cette forme du Lièvre d'Europe a été trouvée jusqu'ici en Roumanie et vers le Sud, à travers la péninsule Balkanique, jusqu'au Péloponèse (Miller). On ne connaît pas sa répartition exacte. Nos spécimens proviennent de Florina et d'Ekchison en Macédoine, et de Koritza en Albanie; il s'étend donc vers l'Est jusqu'à la côte adriatique. Il serait intéressant de le comparer aux spécimens de *L. e. meridiei* Hilzeimer (de l'Italie et du sud de la France), récoltés à Corfou par Witaker et Mottaz.